

Strasbourg, le 16 septembre 2019

**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

La Rectrice

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
du second degré

S/C de Mesdames les directrices académiques
des services de l'Education nationale
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Rectorat

Pôle pédagogique

**Inspection pédagogique
régionale**

Affaire suivie par
Sylvain Gland

Téléphone : 03.88.23.38.80
06.19.72.91.47

Mél.

sylvain.gland@ac-strasbourg.fr

**Pôle Organisation scolaire et
politiques éducatives**

**Délégation Académique
à l'Action Culturelle**

Affaire suivie par
Emmanuel Claerr
Raphaël Sager

Téléphone : 03 88 23 39 06
Mél.

emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr
raphael.sager@ac-strasbourg.fr

Référence : 2019-309

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Labellisation académique E3D (Ecole | Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)

Depuis la rentrée 2016, l'académie de Strasbourg propose aux écoles, collèges et lycées alsaciens de candidater à la labellisation E3D, décernée en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord, l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (Ariena), Teragir, EDF et Société générale.

Ainsi, 89 écoles, établissements scolaires et cités scolaires sont aujourd'hui labellisés E3D dans notre académie.

Cette labellisation que le Ministère de l'éducation nationale entend généraliser (circulaire n°2019-121 du 27 août 2019) se décline dans chaque académie selon trois niveaux : engagement dans la démarche, approfondissement et déploiement. Il s'agit de valoriser les démarches globales d'école ou d'établissement scolaire en faveur du développement durable générant une synergie entre les enseignements et les actions mises en place par la collectivité de rattachement (lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du tri des déchets, utilisation dans le restaurant scolaire de produits alimentaires locaux et respectueux des hommes et de l'environnement, solidarité locale et internationale, etc.).

Complémentaire d'autres dispositifs existants (« Agenda 21 scolaire » impulsé par les collectivités territoriales, « Lycées en transition » de la Région Grand Est, « Eco-Ecole » proposé par Teragir), la labellisation académique E3D contribue à mobiliser l'ensemble des personnels et des élèves autour d'une démarche lisible, attractive et fédératrice qui s'inscrit pleinement dans les parcours (citoyen, santé, avenir et EAC), en cohérence avec le projet académique 2017-2020. La labellisation sera valorisée lors du dialogue de gestion avec les services académiques.

Je suis sûre que vos équipes et vous-même accorderez tout l'intérêt qu'elle mérite à cette démarche qui s'inscrit pleinement dans les priorités ministérielles et académiques de la rentrée 2019.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

*Avec votre mobilisation sur
ces enjeux par lesquels l'avenir
de l'École peut être décisive*

Sophie BÉJEAN
Rectrice de l'académie de Strasbourg
Chancelière des universités d'Alsace

